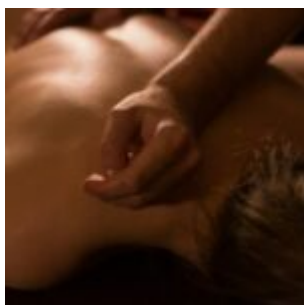


Masseurs-kinésithérapeutes : appel à projet sur le thème « Santé mentale et kinésithérapie »



© 2019 Les Echos Publishing

« Santé mentale et kinésithérapie », c'est le thème retenu pour 2019 par le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CNOMK) pour son appel à projet. La sélection du dossier se fait par le conseil scientifique du Conseil national selon des critères méthodologiques et de pertinence au regard de la thématique soutenue. Un dossier de candidature doit pour cela être présenté démontrant le respect des critères (contexte, hypothèses, caractère innovant...). Ce dossier doit être transmis au plus tard le 31 octobre 2019 pour une pré-sélection des projets.

Les candidats présélectionnés devront ensuite présenter un projet plus détaillé avant le 28 février 2020. La sélection du lauréat se fera au mois de mars. Il bénéficiera d'une subvention de 3 000 €, versée en avril 2020, pour mettre en œuvre ou cofinancer son étude sur le thème.

Pour en savoir plus : www.ordremk.fr

© 2019 Les Echos Publishing